

## TOUJOURS PLUS LOIN...

Partout en Europe, les foyers de contestation des plans d'austérité se multiplient. L'ampleur de la crise systémique du capitalisme ne peut plus être ignorée. Le refus de l'Union Européenne de proposer des solutions structurelles et de mettre en œuvre des coopérations et des solidarités efficaces rend la situation dramatique et explosive. Après la Grèce, c'est au tour de l'Irlande de faire les frais de la purge imposée par la communauté internationale (FMI et EU). Sous le joug des agences de notations et des marchés financiers, l'ensemble des pays européens ont entrepris de réduire drastiquement leurs déficits publics et de faire payer à la population le prix de la crise, au risque de renforcer la crise en Europe, frappée par l'austérité.

Les luttes sociales, qui prennent de l'ampleur, à l'instar de la mobilisation en France pour la défense des retraites, en Grèce, en Espagne, au Portugal, en Irlande, en Allemagne ont pour enjeu une autre politique économique et sociale dans chacun des pays et pour l'Europe. En France, le durcissement de la politique gouvernementale à l'égard des solidarités est d'ores et déjà flagrant. Une « nouvelle branche » - dépendance- est intégrée au projet de loi de financement de la sécurité sociale et fait craindre la substitution de l'actuelle allocation personnalisée pour l'autonomie par une assurance individuelle privée obligatoire dès 50 ans. Dans le prolongement des attaques contenues dans la loi sur les retraites, elle accélérerait la destruction de notre modèle social.

En Europe, l'enseignement supérieur et la recherche ne sont pas épargnés. En Angleterre, le triplement des frais d'inscription et les coupes budgétaires notamment dans le secteur des sciences humaines ont provoqué la colère des étudiants et de leurs enseignants. En Italie, le renforcement autoritariste des "organes de gouvernance", la réduction des mandats des recteurs, la réorganisation des pôles universitaires, l'accroissement de la précarité... la "réforme Gelmini", aux similitudes évidentes avec la loi LRU, provoquent la colère de la communauté universitaire italienne.

Dans le même temps en France, l'enseignement supérieur et la recherche subissent une dégradation sans précédent. Au détour du texte de loi "ADNOT", dont la portée dépasse déjà la seule dévolution du patrimoine immobilier au PRES-EPCS, le gouvernement cherche à imposer de nouvelles aggravations de la loi LRU. En catimini, pendant le débat à l'assemblée nationale, un amendement de députés de la majorité parlementaire a été déposé. Ce serait désormais tous les membres (élus et non élus) du CA qui éliraient les présidents d'universités. Les personnalités extérieures, elles mêmes nommées par les présidents, participeraient à l'élection, figeant de fait les équipes de direction des établissements d'enseignement supérieur. Cet amendement a été rejeté in extremis sur injonction du président de la République, pour ne pas perdre de temps dans l'examen d'une loi déjà en procédure accélérée. Ce n'est que partie remise.

Le financement par le grand emprunt –pour lequel les sommes réellement disponibles sont bien en deçà des chiffres affichés et conditionnés à des PPP- accélère encore la restructuration du paysage de l'enseignement supérieur et de la recherche. Le programme investissement d'avenir (Equipex, Labex, Idex, etc.) met en concurrence les établissements, les équipes, les personnels. Au final, après sélection par un jury international et par l'Etat, la majorité des prétendants sera évincée, mais tous les laboratoires et établissements se seront « restructurés » selon une gouvernance resserrée et au prix d'exclusions multiples.

Autre exemple de la restructuration de l'enseignement supérieur et de la recherche, la démolition de l'INRP, qui plonge les personnels dans l'incertitude la plus totale, obère le développement d'un projet scientifique de la recherche en éducation et interroge sur le devenir de la conservation du patrimoine en matière d'éducation. L'ouverture de négociations sur l'avenir de l'INRP, permettant notamment la définition concertée d'un projet scientifique pour l'institut et son inscription dans le paysage national et international de la recherche en Education est une urgence. Dans cette attente, le SNESUP exige le retrait de ce projet de décret de dissolution. Le SNESUP demande aussi le retrait du projet concernant le CNED.

Le SNESUP appelle :

- à multiplier les prises de positions et motions de conseils pour dénoncer les effets délétères du grand emprunt, notamment concernant les projets Equipex, Labex, Idex (CS du CNRS, Montpellier 3, Lyon 1, Rennes 2, Nice...) et du projet de loi « ADNOT » ;
- à participer le 14 décembre à l'initiative unitaire pour la défense de l'enseignement supérieur et de la recherche, mis à mal par les baisses budgétaires et la politique du grand emprunt, et notamment à l'assemblée générale prévue au siège du CNRS à 10h ;
- à participer le 15 décembre, à toutes les initiatives unitaires sur tout le territoire "Non à l'austérité, priorité à l'emploi et à la croissance en Europe", dans le cadre de la journée de mobilisation de la CES contre les mesures d'austérité, à combattre ces politiques d'austérité et à informer sur les alternatives européennes, incluant une autre fiscalité augmentée sur les revenus du capital et une taxation sur les transactions financières ;
- les enseignants et enseignants chercheurs impliqués dans la formation des enseignants (IUFM, UFR) à participer, le 16 décembre à la réunion de bilan et de propositions de la FSU, initiée par le SNESUP, concernant la formation des maîtres (IUFM de Paris - centre Molitor).

Sur le site du SNESUP :

PROJET DE LOI « ADNOT » : Accentuer l'influence du secteur privé sur le service public  
<http://www.snesup.fr/Presse-et-documentation?aid=5466&ptid=5&cid=240>

Les syndicats de l'enseignement supérieur et de la recherche dénoncent le tripatouillage de la LRU dans l'urgence parlementaire  
<http://www.snesup.fr/Presse-et-documentation?aid=5475&ptid=5&cid=240>